

ASSEMBLEES GENERALES DES TITULAIRES D'OBLIGATIONS DU 22 SEPTEMBRE 2016 : ADOPTION DE L'ENSEMBLE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES

Neuilly-sur-Seine, le 23 septembre 2016 – Les assemblées générales des titulaires d'obligations suivantes de Bureau Veritas S.A. (la « **Société** ») se sont réunies hier à l'effet de se prononcer sur le projet de filialisation, par voie de six apports partiels d'actifs, des différentes activités de la Société en France :

- obligations émises le 24 mai 2012 dans le cadre du prospectus portant visa de l'Autorité des marchés financiers n°12-220 en date du 22 mai 2012 (code ISIN : FR0011257260) ; et
- obligations émises le 21 janvier 2014 dans le cadre du prospectus portant visa de l'Autorité des marchés financiers n°14-016 en date du 17 janvier 2014 (code ISIN : FR0011703776).

Toutes les résolutions soumises aux assemblées générales ont été dûment adoptées sur première convocation.

Les résultats complets des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet de la Société (www.bureauveritas.fr) rubrique Finance / Information Dette.

A propos de Bureau Veritas

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie près de 67 400 collaborateurs dans 1 400 bureaux et laboratoires situés dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20.

Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.

Pour en savoir plus www.bureauveritas.fr

Contacts analystes-investisseurs

finance.investors@bureauveritas.com